

## ANNEXE II

### Structure légale du Fournisseur

#### 1. Structure de propriété du Fournisseur

##### Commanditaire :

PATTERN RENEWABLE HOLDINGS CANADA ULC, société constituée en vertu des lois de la province de Nouvelle-Écosse (« PRHC »).

##### Commandité :

PARC ÉOLIEN MONT SAINTE-MARGUERITE INC., société constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (RLRQ, c. S-31.1), dont les actionnaires sont :

(1) SYSTÈMES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE QUÉBEC INC. (« RES ») détenant 10 % des actions votantes, (2) PRHC détenant 40 % des actions votantes et (3) le *milieu local* détenant collectivement 50% des actions votantes.

Dans les 12 mois suivant la *date de début des livraisons*, RES prévoit céder la totalité des 10 % des actions qu'elle détient dans le Commandité à PRHC.

#### 2. Organigramme du Fournisseur

